



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

**CAMPAGNE
POUR L'ÉDUCATION
AUX DROITS HUMAINS
n° 9**

Septembre 2002

Index AI : POL 32/005/02

•
ÉFAI

•

CAMPAGNE POUR L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS n° 9

Septembre 2002

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| <i>Une course nautique autour du monde en faveur des droits humains</i> | 2 |
| <i>Développer un programme d'éducation aux droits humains pour l'enseignement scolaire : document de travail</i> | 3 |
| <i>Programme Action et éducation en matière de droits humains</i> | 7 |
| <i>L'éducation aux droits humains encourage le développement du mouvement au Burkina Faso</i> | 10 |
| <i>La section française et l'éducation aux droits humains</i> | 12 |
| <i>Dernières acquisitions de la bibliothèque de l'EDH</i> | 14 |

En avril dernier, la section française d'Amnesty International a organisé un séminaire sur l'éducation aux droits humains (EDH), accueillant dans ses locaux parisiens plus de 60 membres venus de tout le pays, ainsi que Jenny Luck, coordonnatrice internationale EDH. Lors de ce week-end, intervenants, ateliers et autres activités se sont succédé.

Les thèmes des ateliers étaient les suivants : l'utilisation d'images dans l'éducation aux droits humains ; méthodologie interactive ; les droits des réfugiés ; la liberté d'expression ; le travail des enfants ; la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant ; le travail avec le système judiciaire ; questions délicates sur la torture et la peine de mort ; l'utilisation de livres pour enfants.

À la suite de ce séminaire très réussi, l'équipe EDH au Secrétariat international a invité le comité EDH de la section française à écrire un article sur son travail (voir p. 12).

Une course nautique autour du monde en faveur des droits humains

La section française d'Amnesty International collabore avec Thierry Dubois, célèbre skipper du voilier *Solidaire* et participant du Vendée Globe. Cette course autour du monde en solitaire est en effet l'occasion de sensibiliser les jeunes aux droits humains. Pour le navigateur, la mer est un symbole de liberté qui, associé à un événement sportif, mobilise le public et attire l'attention des médias.

La première collaboration a eu lieu en 1996 à l'initiative du groupe de la région Loire Océan, et depuis sa participation au Vendée Globe 2000, Thierry Dubois est associé à la section française. Le Vendée Globe est une course en solitaire sans escale. En 2000-2001, l'organisation a constitué des dossiers sur la situation des droits humains dans les pays longés par la course. Ce projet a permis de faire participer au moins 20 000 jeunes aux activités d'Amnesty International.

Le 15 septembre 2002, Thierry Dubois est parti pour une course autour du monde, en solitaire, avec escales, il s'agit d'Around Alone. De nouveaux dossiers ont encore été créés. Afin de lancer un débat et d'inciter la nouvelle génération à agir, Amnesty International y a également ajouté des cas d'appel concernant des jeunes de différentes nationalités. Ces cas sont diffusés aux sections et structures des pays qui travaillent pour mobiliser les jeunes autour de la course et des sujets abordés. L'objectif est de les faire participer à des actions et à des échanges en établissant des réseaux et des jumelages entre des écoles de différents pays.

Cette course sera la dernière effectuée par Thierry Dubois. Elle est partie de Newport (États-Unis), passera par Torbay (Royaume-Uni), Le Cap (Afrique du Sud), Auckland (Nouvelle-Zélande), Salvador de Bahia (Brésil), pour revenir à Newport. Treize participants sont partis en solitaire, soutenus par divers sponsors. Thierry Dubois avec *Solidaire* naviguera pour Amnesty International et les droits de l'enfant.

Parallèlement à la course, des concours de dessin ont été organisés partout en France dans des écoles primaires et des collèges. Les établissements ont eu la possibilité de demander l'aide d'Amnesty international pour organiser des activités autour de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et expliquer le déroulement du concours et de la course. Chaque dessin devait représenter un des droits énoncés dans la Convention. Les critères étaient la simplicité, le symbolisme et l'éloquence du message transmis.

En juin, un jury spécial et Thierry Dubois ont sélectionné deux dessins : le dessin gagnant dans la catégorie des collèges a été reproduit sur une voile du bateau, tandis que celui sélectionné dans la catégorie des écoles primaires orne la coque.

Dans chaque pays où la course fera étape, d'autres concours seront organisés ; Thierry ira également à la rencontre des jeunes afin de débattre des droits de l'enfant avec eux. Les enfants de France et de tous les pays concernés sont également invités à remettre à Thierry des messages en faveur des droits humains afin qu'il les transmette à Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies.

Légende photo :

Un concours de dessin d'enfants a été organisé pour décorer les voiles de *Solidaire*, le bateau de Thierry Dubois. © *AI France*

Développer un programme d'éducation aux droits humains pour l'enseignement scolaire : document de travail

L'intégration des droits humains au système scolaire constitue l'un des principaux axes de la plupart des programmes d'éducation aux droits humains. Le document ci-après est extrait d'un exposé présenté en mai au cours d'une rencontre internationale réunissant plusieurs spécialistes autour du thème de l'éducation aux droits humains. Ce colloque avait été organisé par le Centre de recherche appliquée en politique de Munich (Allemagne).

Cet exposé a été préparé et présenté par Barbara Weber, coordonnatrice EDH à l'Institut viennois de défense des droits humains Ludwig Boltzmann (Autriche), et par un membre d'Amnesty International, ancien coordonnateur EDH de la section autrichienne.

Introduction

Il est intéressant de réfléchir au type d'école où seraient véritablement mis en application les principes des droits humains relatifs à l'égalité, à la justice, à la solidarité, à la dignité humaine et à la responsabilité. À quoi ressemblerait cette école ? Quelle description donnerions-nous des locaux, de l'équipe pédagogique et des élèves ?

Imaginer à quoi pourrait ressembler une école consacrée aux principes des droits humains est un point de départ motivant pour développer un programme d'éducation aux droits humains. Cela permet de se poser les bonnes questions pour identifier exactement les possibilités d'action sur le système scolaire, afin que les droits humains ne soient pas seulement une matière incluse dans les programmes scolaires mais un ordre du jour de l'école.

Ce document passe en revue les différentes applications possibles de l'EDH dans les écoles et présente leurs avantages et leurs inconvénients. La stratégie de l'EDH peut être ciblée au niveau formel et informel. Les approches formelles passent par les programmes et les manuels scolaires ainsi que par la formation des enseignants. Les approches informelles consistent à doter les enseignants de manuels, à animer des ateliers pour les enseignants ou les élèves et à compléter les activités proposées par les enseignants. Une combinaison de ces deux approches peut développer une stratégie durable d'éducation aux droits humains dans les écoles.

Programmes scolaires

Il existe essentiellement trois manières d'inclure l'éducation aux droits humains dans les programmes scolaires :

- en créant une nouvelle matière consacrée aux droits humains ;
- en intégrant les droits humains dans le programme de certaines matières ;
- en intégrant les droits humains à toutes les matières.

L'option ou les options choisies dépendront de la situation particulière du système scolaire de chaque pays et des possibilités d'action sur ce système. Aucune de ces trois approches n'est meilleure que les deux autres : elles ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Elles ne sont pas non plus exclusives.

Si l'EDH s'inscrit dans un cadre formel et reconnu, il sera plus facile de formuler une demande de moyens permettant sa mise en place. En effet, si l'EDH fait partie du programme scolaire, elle sera davantage considérée et ne sera pas le simple fait de quelques enseignants spécialisés et pleins de bonne volonté.

Ces derniers sont souvent critiqués par leurs collègues, le directeur de l'établissement ou les parents d'élèves qui objectent « *qu'on ne va pas à l'école pour s'amuser* », « *qu'on ferait mieux d'apprendre quelque chose d'utile aux enfants* », ou que « *les élèves qui connaissent leurs droits vont perturber les cours et semer l'agitation dans les établissements* ». C'est pourquoi, un cadre juridique procurera une aide précieuse aux enseignants qui décident d'intégrer les droits humains à leurs cours.

La façon dont l'EDH est formellement mise en application a des conséquences importantes sur la qualité des droits humains à l'école.

Matériel pour l'éducation aux droits humains

Manuels scolaires

Dans de nombreux pays, les manuels scolaires sont à la base des programmes et la plupart des enseignants s'appuient sur eux lorsqu'ils préparent leurs cours : il est donc important que les droits humains soient intégrés dans ces manuels.

Si les ouvrages scolaires dépendent du feu vert d'une commission, on peut faire pression sur cette dernière pour qu'elle veille à ce que les droits humains y soient intégrés. Souvent, les auteurs de ces manuels n'ont pas été sensibilisés à la question des droits humains : une action pourra alors être menée dans ce sens.

Autre matériel

Un nombre croissant d'organisations non gouvernementales est actuellement en train de développer des supports éducatifs relatifs aux droits humains. L'éventail plus large de leur contenu permet de choisir les supports qui compléteront utilement les manuels scolaires.

Un programme d'EDH efficace se compose d'activités sollicitant la participation active des élèves. Il ne s'agit pas seulement de donner des informations théoriques sur les droits humains, mais de faire évoluer les mentalités et de permettre aux élèves d'approfondir leur formation. Il sera plus facile pour les

enseignants d'adapter le matériel pédagogique si celui-ci est élaboré en fonction des différents types d'établissements scolaires et de l'âge des élèves. Plus le matériel pédagogique sera pratique (originaux de photocopiés ou transparents pour rétroprojecteur par exemple), plus il aura de chance d'être utilisé.

Formation des enseignants

Afin de toucher tous les enseignants, l'EDH devra faire partie intégrante de leur programme de formation. Il devra être dispensé par les formateurs habituels, ainsi les futurs enseignants seront-ils convaincus que ce qu'ils apprennent pourra être mis en pratique dans leurs classes. Cela est important, car la méthodologie de l'EDH est souvent différente de la manière traditionnelle avec laquelle on leur apprend à enseigner.

Des séminaires informels et des ateliers animés par des organisations non gouvernementales et d'autres institutions peuvent compléter efficacement cet enseignement. Les organisations non gouvernementales peuvent parler de leur travail, de leur expérience, et apporter de nouvelles perspectives à la formation des enseignants. Ces animations peuvent être d'un grand intérêt pour les enseignants, d'autant plus qu'elles offrent la possibilité aux militants de rencontrer des personnes dont ils partagent les opinions et avec lesquelles ils pourront collaborer.

Malheureusement, s'il n'existe pas d'autres types de formation à l'EDH pour les enseignants, il est fort probable que cela ne touchera que les personnes déjà intéressées par le sujet. L'enthousiasme suscité par un séminaire réussi est souvent difficile à conserver sur le terrain, même si les programmes suivants peuvent contribuer au maintien d'une certaine dynamique.

Ateliers avec les élèves

Nombre d'organisations non gouvernementales proposent des ateliers et des séminaires pour les élèves. Une rencontre avec des défenseurs des droits humains ou avec des victimes de violations des droits humains lors d'une activité portant sur le thème des droits humains au sein de l'école peut être une expérience très forte pour les jeunes enfants. Les organisations non gouvernementales et les organisations intergouvernementales font preuve d'une ingéniosité intéressante pour s'adresser au jeune public, mais les moyens financiers posent toujours un problème.

En résumé

L'école joue un rôle capital pour mieux comprendre l'importance des droits humains et mieux connaître les compétences nécessaires à leur protection, aussi serait-il bon de systématiser l'enseignement des droits humains et de créer un environnement au sein de l'école où ces droits seraient respectés et appliqués.

Mettre en place un programme d'éducation aux droits humains peut s'avérer frustrant, car la durée des programmes, qui n'excède pas quelques semaines, ne saurait suffire à changer un système ancré depuis des dizaines d'années. Néanmoins, outre le fait que les attentes puissent être parfois déçues, les efforts accomplis ne seront pas vains si l'on considère que l'on donnera aux enfants des connaissances, des valeurs et des capacités nécessaires à une amélioration de la situation des droits humains à long terme.

1. L'EDH constitue une matière à part entière

Avantages

- On accorde le temps nécessaire à l'assimilation des connaissances, des valeurs et des concepts conduisant au respect des droits humains. Souvent, ces trois notions ne sont pas prises en compte lorsque les droits humains sont inclus dans d'autres matières.
- Les enseignants, les organisations et les institutions sont dans une meilleure position pour demander plus de moyens aux organismes officiels.
- Le statut de l'EDH est plus important dans le pays, car certaines formations relatives à l'éducation aux droits humains devront être dispensées.

Inconvénients

- Les enseignants peuvent penser qu'il n'est pas nécessaire de faire allusion aux droits humains dans les autres matières, puisqu'une matière est spécialement prévue pour traiter ce sujet.
- Si la matière est facultative, cela aura des répercussions sur le statut de l'EDH dans le pays. De nombreux élèves risquent alors de ne pas recevoir de cours portant sur les droits humains.
- Une matière facultative risque plus facilement d'être supprimée pour des raisons économiques ou politiques.

2. L'EDH est intégrée dans le programme de certaines matières

Avantage

- Les questions relatives aux droits humains touchent bon nombre de matières (l'histoire, la géographie, l'éducation civique ou religieuse, par exemple), et peuvent donc être facilement intégrées au programme.

Inconvénient

- Seul le contenu des droits humains est enseigné. Les principes fondamentaux des droits humains et les notions telles que les valeurs, les attitudes et les compétences nécessaires au respect des droits humains ne sont pas abordés.

3. L'EDH est intégrée dans toutes les matières

Avantages

- Si cela est fait avec sérieux, tous les enseignants devront être formés à la méthodologie de l'EDH, et les droits humains devront être inclus dans les manuels scolaires de toutes les matières.
- Le système scolaire de nombreux pays repose déjà sur des principes éducatifs tels que l'apprentissage interculturel, la démocratie et l'égalité des sexes, qui doivent être inclus dans toutes les matières. Les droits humains pourraient eux aussi devenir un tel principe.
- Une politique générale incluant les droits humains dans toutes les matières conduirait les élèves à les considérer comme partie intégrante de leur quotidien.

Inconvénients

- La mise en place est difficile. D'autre part, il n'est pas aisé de veiller à ce que les enseignants prennent la responsabilité de mener à bien cette stratégie pédagogique.
- Cela nécessite des moyens importants qui sont toujours difficiles à obtenir.

Légendes photos :

Journée des droits humains à l'école avec la section pakistanaise d'Amnesty International. © AI

Des élèves mènent une action contre la torture dans le cadre de l'EDH (Népal). © AI

Des enfants participent à un concours de peinture organisé par la section bangladaise pour lutter contre les tortures infligées aux enfants. © AI

Programme Action et éducation en matière de droits humains

Contexte

Le programme Action et éducation en matière de droits humains est un programme d'EDH qui sera effectif sur une période de dix ans. Inauguré en 2000, il a succédé au projet Enseigner la liberté de 1991. Ce programme est administré par la section norvégienne et financé par le Fonds téléthon de la chaîne de télévision norvégienne NRK.

L'évaluation du projet Enseigner la liberté a permis de constater le rôle décisif joué par celui-ci dans la promotion et le soutien de l'EDH au sein des sections et structures d'Amnesty International. Cette évaluation a également été riche en enseignements relatifs à l'administration des programmes d'EDH, ce qui a permis d'élaborer de nouvelles procédures d'application pour le programme Action et éducation en matière de droits humains.

Application du programme

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- contribuer au succès de la stratégie à long terme élaborée par Amnesty International en matière d'éducation aux droits humains ;
- répondre à des besoins clairement définis au niveau local et s'attaquer aux problèmes relatifs aux droits humains au niveau national ;
- travailler conjointement avec des relais issus de groupes cibles spécifiques. Il peut s'agir par exemple des enseignants, en raison de leur aptitude à travailler avec des enfants.

Les premières années du programme ont permis de soutenir des projets menés dans des pays alors considérés comme hautement prioritaires par Amnesty International sur le plan du développement, mais ceci est amené à changer au cours de la deuxième étape du projet.

Les sections et structures sont encouragées à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- effectuer une planification stratégique du projet en s'assurant qu'il s'intègre dans une stratégie globale ;
- élaborer une stratégie d'EDH à l'échelle nationale, et déterminer le travail potentiel en matière d'EDH ;
- prendre en compte le renforcement des capacités.

Inde

Un projet d'une durée de six mois a été lancé en Inde. Il témoigne des besoins et des problèmes auxquels doit actuellement faire face la section indienne d'Amnesty International, et a pour objectif d'élever le niveau de sensibilisation aux droits humains dans les pays où le mouvement est en développement. Les activités organisées dans le cadre de ce projet permettront de désigner un groupe restreint de militants au sein de l'organisation, qui recevront la formation nécessaire afin de diriger des programmes d'EDH au niveau local, s'adressant aussi bien aux membres actuels d'Amnesty International qu'à d'autres militants potentiels dans le domaine des droits humains. Le projet en question comporte deux volets : le premier a débuté en mars avec une série d'ateliers destinés aux membres, afin d'identifier d'éventuels militants en matière d'EDH et de parvenir à une définition commune du mouvement de défense des droits humains en Inde. Le second volet de ce projet consistera à former ces personnes de manière à ce qu'elles soient aptes à diriger des programmes d'EDH au niveau communautaire.

Maroc

Un projet d'une durée de trois ans a été approuvé cette année par le programme Action et éducation en matière de droits humains à la suite d'un atelier de planification. Celui-ci a débuté en juillet avec la première étape d'un programme de formation des formateurs, d'une durée de sept jours, mené par l'équipe EDH du Secrétariat international. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de programmes précédents et a pour cible les ONG qui militent en faveur des droits des femmes, les organes chargés de faire appliquer la loi, et les enseignants. La section marocaine d'Amnesty International dispose d'un comité actif en matière d'EDH, dont les membres participeront tous au projet en question, qui couvre trois régions du pays. Entre la première et la seconde étape de la formation destinée aux formateurs, ce comité effectuera une analyse des besoins de chaque groupe cible, qui sera ensuite utilisée au cours de la seconde étape afin de programmer des ateliers et d'élaborer le matériel nécessaire.

Mexique

Un projet d'une durée de trois ans a été lancé au Mexique en 2001. À ce jour, il a été mis en œuvre dans trois pays par une équipe constituée de cinq éducateurs appartenant à Amnesty International et à d'autres ONG, et expérimentés dans le domaine de l'éducation populaire. Au cours de la phase initiale, l'équipe d'éducateurs entre en contact avec les communautés désignées comme groupes cibles – dans le cas présent, les dirigeants des organisations locales. Ensuite, par le biais de discussions et d'échanges participatifs, elle élabore un programme destiné à répondre aux besoins d'une communauté en termes de droits humains. Soit les éducateurs travaillent directement avec les dirigeants, comme c'est le cas dans l'un des trois pays concernés, soit leur travail passe par l'intermédiaire des ONG locales, auxquelles il incombe ensuite de travailler avec les dirigeants. C'est le cas dans les deux autres pays.

Coordination du programme

Les principales décisions relatives au programme sont prises par un comité directeur international constitué de membres de la section norvégienne, du Comité exécutif international et du Secrétariat international. L'administration et la coordination incombent à la section norvégienne, qui a désigné un coordonnateur du programme Action et éducation en matière de droits humains. L'équipe chargée de l'EDH au Secrétariat international dispense des conseils en matière d'EDH et fournit une assistance dans le cadre du renforcement des capacités. Elle travaille en étroite collaboration avec le coordonnateur du programme.

Planification du projet

Le coordonnateur du programme, l'équipe chargée de l'EDH et la section se consultent longuement, notamment à l'occasion de réunions, d'ateliers et de discussions suivies. Une recommandation est ensuite adressée au groupe directeur, qui décide ou non d'encourager la section ou structure à préparer la mise en œuvre du projet.

Un soutien supplémentaire peut être apporté au projet par l'équipe EDH et le coordonnateur du programme par le biais d'un atelier de planification. Ces trois ou quatre jours d'atelier participatif sont organisés de manière à intégrer les besoins et les idées de chaque section ou structure dans les critères établis par le programme.

Des ateliers de planification ont été organisés conjointement avec la section marocaine et la section polonaise, et peuvent désormais être utilisés en tant qu'outils génériques d'aide à la planification de projets d'EDH.

Pologne

Un atelier de planification a permis de déterminer les groupes cibles, à savoir les enseignants, les associations de scout et certains journalistes en particulier. Ces groupes ont été choisis parce qu'ils étaient accessibles à la section polonaise, pouvaient exercer un impact sur le travail de l'organisation, et enfin parce qu'ils permettaient d'élargir la portée du programme d'EDH actuel. Dans une première phase, le réseau EDH a reconnu ses propres besoins en termes de renforcement des capacités, avant de prendre contact avec les groupes cibles, d'identifier leurs besoins respectifs et de s'atteler à l'élaboration de programmes. Le thème sélectionné pour tous les groupes cibles est celui de la tolérance, en raison de la discrimination exercée dans la société polonaise à l'égard des personnes issues de minorités. Cette discrimination constitue un important problème de droits humains en Pologne.

Conclusion

Au moment où ces lignes sont rédigées, plusieurs projets sont mis en place (sections mexicaine, indienne et polonaise) et d'autres se préparent (sections sud-africaine et thaïlandaise).

Le programme Action et éducation en matière de droits humains est un concept prometteur dont le rôle est décisif afin de permettre à Amnesty International de conserver son rôle en matière d'EDH.

C'est un programme unique dans la mesure où il permet à Amnesty International d'élaborer des plans stratégiques, de renforcer ses moyens d'action dans le cadre de l'EDH et de développer une collaboration harmonieuse avec les ONG au niveau local. Il permet également de veiller à ce que l'organisation ne répète pas inutilement le travail d'autres ONG mais se crée au contraire son propre segment d'activités d'EDH au sein d'un pays donné.

Légendes photos :

La coordonnatrice du programme Action et éducation en matière de droits humains, Vibeke Eikås (section norvégienne), discute avec des élèves d'une école pour les enfants qui travaillent, dans une zone rurale du Maroc. © AI

Le comité EDH de la section sud-africaine se détend après un atelier de planification pour un projet s'inscrivant dans le cadre du programme Action et éducation en matière de droits humains. © AI

À la suite d'un atelier de planification, des membres de la section polonaise montrent l'échéancier de leur projet d'EDH. © AI

Des membres de la section mexicaine d'Amnesty International assistent à un débat sur l'EDH au sein de la communauté locale, au Mexique. © AI

Rédigé par Vibeke Eikås, coordonnatrice du programme Action et éducation en matière de droits humains, section norvégienne d'Amnesty International

L'éducation aux droits humains encourage le développement du mouvement au Burkina Faso

Contexte

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres du monde. De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) pour le développement y travaillent dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, la condition de la femme, l'environnement et l'eau. Il existe également des ONG dont le travail est centré sur les droits humains, telles que la section burkinabè d'Amnesty International. Au cours des dernières années et grâce aux efforts concertés de ces ONG, on a pu constater une sensibilisation et une mobilisation croissantes du public contre de graves atteintes aux droits humains.

La récente création par le gouvernement d'un ministère chargé de la promotion des droits humains représente une initiative encourageante. Ce changement positif offre d'importantes opportunités à la section burkinabè dans son travail de sensibilisation et d'éducation aux droits humains. Il permet notamment à l'organisation de travailler à la réalisation de son objectif, qui est d'intégrer les droits humains dans les programmes scolaires du pays, et ce à tous les niveaux d'étude. La ministre a exprimé sa volonté de collaborer avec des ONG de défense des droits humains, notamment Amnesty International, afin de faire progresser la promotion des droits humains dans le pays, ce qui constitue une démarche prometteuse.

Activités organisées par la section burkinabè dans le cadre de l'éducation aux droits humains

La section burkinabè d'Amnesty International a été créée en 1995 et compte aujourd'hui une centaine de membres répartis en huit groupes, avec notamment un groupe Femmes, un groupe Jeunes et une association scolaire d'éducation aux droits humains. L'organisation considère l'EDH comme une priorité. Les équipes Burkina Faso et Développement Afrique du Secrétariat international ont organisé un atelier de renforcement des capacités pour les membres des sections burkinabè, béninoise et malienne. Cet atelier portait principalement sur des thèmes tels que l'introduction des droits humains dans les programmes scolaires et l'importance de créer un environnement favorable au respect des droits humains dans les écoles. Des séances de travail ont eu lieu sur le thème du théâtre en tant qu'outil pédagogique, avec l'intervention de professionnels du métier éminemment reconnus au Burkina Faso. Des activités ainsi que des forums de discussion ont également été organisés concernant la possibilité d'intégrer les droits des femmes dans le travail d'EDH, en ayant recours à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La section burkinabè a fait en sorte que cet atelier bénéficie d'une excellente couverture médiatique grâce aux informations télévisées et aux agences de presse nationales. Une réception très réussie a également été organisée en l'honneur de personnes membres d'ONG locales. À cette occasion, un représentant du nouveau ministère était présent.

La section burkinabè a formé une équipe spécialisée dans le travail d'EDH. Celle-ci est dirigée par le coordonnateur EDH, Yves Boukari Traore. En mars 2002, cette équipe a organisé avec succès un atelier de formation destiné à 50 enseignants de la capitale, Ouagadougou. Les professeurs ont ainsi pu recueillir des informations utiles et acquérir les compétences pédagogiques nécessaires à l'introduction des droits humains dans les programmes d'enseignement et à la conception d'outils appropriés pouvant être utilisés en classe dans le cadre de l'EDH. Un second atelier a eu lieu en juillet sur les droits des personnes handicapées pour 30 volontaires et des membres d'ONG travaillant dans ce domaine.

La section burkinabè a créé une association scolaire d'éducation aux droits humains, dont le lancement a eu lieu lors d'une cérémonie dans un lycée local, en janvier 2002. Les enfants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme aux activités prévues dans le cadre de la journée internationale de la femme, le 8 mars, ainsi qu'aux activités organisées le 1^{er} mai autour du thème des droits des enfants du Burkina Faso. Ce programme d'activités est la remarquable concrétisation de l'enthousiasme et de l'engagement des membres de la section burkinabè à créer une culture des droits humains dans le pays.

Légendes photos :

Activités organisées en collaboration avec des membres d'ONG à l'occasion d'un atelier sur les droits des personnes handicapées, juillet 2002. © *AI Burkina Faso*

Yves Boukari Traore, coordonnateur EDH de la section burkinabè, en compagnie des membres de l'association scolaire d'éducation aux droits humains.

© *AI Burkina Faso*

La section française et l'éducation aux droits humains

L'école publique en France est laïque, la scolarisation est obligatoire de 6 à 16 ans. Les programmes d'éducation civique sont la marque concrète de la volonté officielle de fonder l'enseignement de la citoyenneté sur les droits humains.

(Les manuels sont rédigés par des enseignants souvent universitaires spécialistes de la question et des praticiens de tous niveaux.)

Les programmes d'éducation civique existent pour tous, de la maternelle à la terminale (c'est en 2001 seulement que la mise en place s'est officiellement achevée par l'introduction de l'éducation civique, juridique et sociale au programme des terminales, elle existait déjà en 2^{nde} et en 1^{ère} depuis 1999 et 2000).

Les professeurs d'histoire et/ou de philosophie sont chargés de cette éducation civique. L'horaire qui lui est imparti est limité (et on peut regretter que certains enseignants le réduisent encore en l'utilisant pour « avancer » leur enseignement d'histoire ou de philosophie.)

Dans les établissements scolaires, des bibliothèques et des centres de documentation et d'information sont animés par des documentalistes qui jouent un rôle essentiel pour l'achat et l'utilisation de documents, ceux relatifs aux droits humains en particulier.

Au collège les études se terminent par un examen, le Brevet des collèges. Il comporte une épreuve qui comprend une question relative à l'éducation civique (30% de la note).

Au baccalauréat, qui clôt les études secondaires, les candidats peuvent présenter à l'oral un dossier traitant des droits humains.

A l'université, c'est un choix personnel, et il est possible de passer un DESS relatif aux droits humains.

Dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) – établissement autonome sans programme unique- l'initiation aux droits humains est laissée à la discrétion des responsables de l'établissement. Les futurs enseignants sont souvent privés d'une information initiale dans ce domaine.

Rôle d' AISF

Dans le cadre de l'école

L'éducation nationale accorde aux associations (dont les ONG) la possibilité d'avoir un « agrément » – le droit d'intervenir en tant qu'association complémentaire de l'enseignement public. Amnesty International l'a obtenu en 1996 et il a été renouvelé en 2001 pour 5 ans. C'est la possibilité officielle de collaborer à l'éducation aux droits humains mais les chefs d'établissement peuvent refuser.

Amnesty International dans le cadre scolaire peut donc agir dans plusieurs directions.

Animations

1- Intervention dans les classes :

Directement auprès des enfants en accord avec les enseignants en lien avec le programme d'éducation civique - Les militants d' AI apportent des informations et témoignent de leur engagement à défendre les droits humains. Les instituts de formation des enseignants sont réticents à accueillir des intervenants extérieurs. Cependant, lorsqu'ils autorisent les militants de l'EDH à prendre la parole dans leur établissement, ces derniers proposent des modules qui peuvent s'intégrer au cursus de formation sanctionné par des diplômes d'enseignement.

2-. Création d'outils :

Mise à disposition de documents (le plus souvent gratuits). Ils apportent les éléments aux professeurs comme aux élèves pour élaborer leurs cours, leurs dossiers et leurs exposés. Ils sont inscrits au catalogue des publications de la section française (8 pages consacrés à l'EDH). Des textes et des cassettes vidéo sont proposés – lors des grandes campagnes un ou plusieurs documents sont élaborés pour proposer des ouvertures possibles aux enseignants et aux jeunes. La section française propose au public, un grand choix de livres d'enfants relatifs aux droits humains, ils sont de grande qualité.

Les activités scolaires ou périscolaires sont proposées par le groupe EDH national mais aussi par les groupes locaux aussi inventifs. Bon nombre de ces activités connaissent un franc succès et donnent lieu à des expositions et à des spectacles auxquels le public est convié. Parmi les activités qui ont déjà été faites, citons les pièces de théâtre, les expositions de dessins et la publication d'articles dans la presse.

Dernières acquisitions de la bibliothèque de l'EDH

Page consacrée à l'EDH sur le site Internet

Depuis avril 2002, vous pouvez consulter la page consacrée à l'EDH sur le site Internet d'Amnesty International à l'adresse suivante : www.amnesty.org/hre (en anglais).

Changing perspectives: cultural values, diversity and equality in Ireland and the wider world: a resource for civic, social and political education

[Nouvelles perspectives : valeurs, diversité et égalité culturelles en Irlande et dans le reste du monde – des outils pour l'éducation civique, sociale et politique]

Auteur : GANNON, Mary

Éditeur : CDVEC Curriculum Development Unit, 2002

Référence : 0946791201

Cote : EUR-29/GAN

Source de documentation pour les enseignants souhaitant aborder des sujets tels que la diversité et l'égalité culturelles. Cet ouvrage comprend des activités de réflexion, destinées aux étudiants, sur les valeurs et les structures de la société irlandaise ainsi que ses relations avec le reste du monde, notamment sa perception de l'Afrique. Sont également inclus des projets d'action, des suggestions d'évaluation et un ensemble de matériel éducatif.

Site Internet : www.curriculum.ie

Facing Fear: helping young people deal with terrorism and tragic events

[Affronter sa peur : aider les adolescents à appréhender le terrorisme et les événements tragiques du 11 septembre]

Auteur : American Red Cross

Éditeur : American Red Cross, 2001

Référence : S943

Cote : G-SC/AME

Cet ouvrage contient des activités pédagogiques abordant des thèmes liés aux attentats du 11 septembre à New York. Il comprend des illustrations à commenter, des résumés des Conventions de Genève ainsi que des cartes postales et des formulaires d'évaluation pour les enseignants et les élèves. Cet ouvrage vise à analyser les sentiments, les faits et les perspectives d'avenir.

Vous pouvez télécharger tout le matériel contenu dans cet ouvrage sur le site Internet de la Croix-Rouge américaine à l'adresse suivante : www.redcross.org. L'utilisation de ce matériel est autorisée à des fins pédagogiques à condition de respecter les instructions d'utilisation. La version imprimée n'est disponible qu'aux États-Unis.

Locococo

Auteur : BURR, Margaret

Éditeur : London: Humanities Education Centre, 2000

Référence : 1873928017

Cote : G-DV/BUR

Jeu de société inspiré du Monopoly, invitant les jeunes à reconnaître les similarités qui existent entre leur propre vie et celle d'autres jeunes dans le reste du monde. Le kit comprend : deux livrets d'informations générales sur le jeu et ses buts, une planche de jeu, des dés, des photos et des questions sur des cartes que l'on peut couper et photocopier. L'objectif est d'amener les enfants à prendre conscience de leurs droits, du développement durable et des relations entre le Nord et le Sud, par le biais du courrier électronique, du fax, de la photo et de la vidéo. Ce jeu soulève des problèmes liés à l'inégalité, incite les enfants à se demander qui a les moyens de s'employer à les résoudre et leur propose au moins une solution concrète, le commerce équitable, où les jeunes peuvent jouer un rôle actif.

Ce jeu fait partie du projet *Spanish Voices* qui aborde les questions du développement et des droits des élèves en Espagne, au Guatemala, au Royaume-Uni et au Sahara occidental, dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le projet, d'une durée de trois ans, est financé par la Commission européenne et coordonné par Humanities Education Centre, Tower Hamlets, Royaume-Uni. Au nombre des participants, on trouve notamment : Young Photographers of Guatemala ; Western Sahara Refugee Camps, Algérie ; Institute for Peace Studies and Conflict Resolution, Espagne ; Humanities Education Centre, Grande-Bretagne.

Une version espagnole du jeu est disponible à la bibliothèque de l'EDH.

Vous pouvez également consulter le site Internet à l'adresse suivante : www.locococo.org (en anglais).

Tolerance: basis for democratic interaction

[Tolérance : les fondements d'une interaction démocratique]

Auteur : FELDMANN, Eva

Éditeur : Gutersloh (Allemagne) : Bertelsmann, 2000

Référence : 3892044449

Cote : G-RA/FEL

Cet ouvrage aborde le thème de la tolérance, ses fondements, et son rôle positif notamment comme moyen de résolution pacifique des conflits. Il présente les conséquences d'une certaine maîtrise de la tolérance par le biais de stratégies variées et examine les différents types d'intolérance, notamment la discrimination contre les groupes vulnérables, les limites de la tolérance et les alternatives pour lutter contre les conflits.

Vous pouvez le télécharger gratuitement en version PDF à partir de l'adresse suivante :
www.bertelsmann-stiftung.de/publisher.cfm?lan=en&nId=60#1247

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre HRE Campaign for Human Rights Education. Issue 9. September 2002.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - octobre 2002.

Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI – IS documents.

Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :